

[Traduction]

M. l'Orateur: Peut-être devrions-nous passer à un autre sujet. Si le député d'Annapolis Valley a une autre question supplémentaire à poser, on lui accordera la parole et ce sera ensuite le tour du représentant de Moose Jaw.

M. Nowlan: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je n'ai pu poser ma question supplémentaire, car mon collègue m'a devancé. Y a-t-il un rapport quelconque entre la décision des membres de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de ne pas terminer les quatrième et cinquième volumes de leur rapport et les remarques du premier ministre Bourassa, à l'issue de la dernière conférence fédérale-provinciale, indiquant que l'on s'éloignera peut-être du principe premier de la Commission?

L'hon. M. Drury: J'ignore les raisons de la ligne de conduite des commissaires là-dessus, mais si la chose intéresse le député, je me renseignerai auprès d'eux.

* * *

LE CANADIEN PACIFIQUE

LE NOMBRE DE PLACES DU TRAIN DE VOYAGEURS
«CANADIAN» EN ÉTÉ

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, une question à l'adresse du ministre des Transports. Comme les représentants du Canadien Pacifique ont admis que même si on accroissait de beaucoup le service du train de voyageurs le *Canadian*, on ne pourrait satisfaire à la demande pendant les mois d'été, et comme la compagnie a annoncé son intention de mettre en service un train réduit du genre du *Canadian* l'été prochain, comment le gouvernement projette-t-il de transporter les Canadiens qu'on encourage à voyager cet été par tous les moyens possibles?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): La question est pour moi trop complexe pour que j'essaie d'y répondre en quelques mots. Je la tiendrai pour préavis et tâcherai de répondre au député plus tard.

M. l'Orateur: Le député ne pourrait-il pas poser sa question différemment? Il pourrait demander au ministre s'il fera une déclaration. Comme le ministre, je suis d'avis qu'il serait contraire au Règlement qu'il fasse à l'heure actuelle une déclaration de ce genre.

M. Skoberg: Très bien, monsieur l'Orateur. Alors, le ministre dirait-il à la Chambre s'il fera des instances auprès du Canadien Pacifique pour que ce train demeure ce qu'il est actuellement?

L'hon. M. Jamieson: L'essentiel me paraît être que les services offerts soient proportionnels au nombre de voyageurs qui se présentent.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Jamieson: Si les voyageurs se présentent, il conviendrait évidemment qu'on fournisse des services suffisants.

[L'hon. M. Drury.]

LA FONCTION PUBLIQUE

LES OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ AUX ÉTUDIANTS—
LES DATES LIMITES

M. Norman A. Cafik (Ontario): Ma question s'adresse au premier ministre suppléant en sa qualité de président du Conseil du Trésor chargé de la Commission de la Fonction publique. Étant donné que le communiqué de presse publié le 15 mars, par la Commission de la Fonction publique ne faisait pas la lumière sur deux aspects bien définis, le ministre pourrait-il nous dire combien d'étudiants seront employés directement cet été par la Fonction publique, et quelles seront les dates limites pour présenter les demandes d'emploi concernant les postes de carrière et les autres postes?

L'hon. C. M. Drury (premier ministre suppléant): Je remercie l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question. J'aimerais dissiper un léger malentendu. Le président du Conseil du Trésor n'est pas chargé de la Commission de la Fonction publique et cette dernière ne fait pas rapport au Parlement par l'entremise du Conseil. C'est le secrétaire d'État qui en est responsable.

Je vais répondre aux deux questions qui ont été posées. Comme le secrétaire d'État l'a annoncé mardi, on prévoit que la Fonction publique va employer à peu près le même nombre d'étudiants qu'en 1970, c'est-à-dire environ 23,500. Pour ce qui est de la distinction entre les emplois axés ou non sur la carrière des intéressés, la Commission de la Fonction publique a diffusé une affiche à la fin de décembre 1970, à toutes les universités, les collèges communautaires et les CEGEPS en décrivant la marche à suivre pour les étudiants à la recherche d'un emploi d'été. D'après cette affiche, la date limite...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que le ministre, tout en donnant à la Chambre des renseignements importants et intéressants, est en train de faire une déclaration qui normalement devrait avoir lieu à l'appel des motions. Il me semble qu'il va au-delà de ce qui lui a été demandé par le député d'Ontario.

M. Cafik: Les ministre préciserait-il les dates limites des candidatures pour ces deux sortes d'emploi?

L'hon. M. Drury: Oui, monsieur l'Orateur. Pour les emplois axés sur la carrière, l'affiche fixait le dernier délai au 12 février 1971 mais la Commission continue à accepter les candidatures et cela jusqu'au 26 mars. Il n'y a pas de date limite pour les autres catégories d'emploi.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'EMPLOI ET D'ACTIVITÉ À L'INTENTION
DES ÉTUDIANTS—LA PUBLICATION DU PROGRAMME
PERSPECTIVES-JEUNESSE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question pour le premier ministre suppléant. Quand le gouvernement compte-t-il publier, à notre intention comme à celle des étudiants, le communiqué relatif au